

Mardi 21 septembre, cinq membres du comité d'administration de Place au vélo en Saumurois ont rencontré les élus de la ville de Saumur et de communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire.

L'objectif était de faire connaître la mission de l'association auprès des élus et notre volonté d'apporter une aide constructive en amont des projets. Un point important est d'établir un partenariat durable. Nous avons rappelé que nos actions s'étalent sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et pour l'ensemble des mobilités à vélo (aussi bien au quotidien que pour le vélo-tourisme).

Nous avons insisté sur notre plus grande compétence qui établit notre légitimité : notre expertise d'usage. En guise d'illustration nous avons fait un retour sur les aménagements dans les quartiers de la gare de Saumur et de la Croix verte, qui bien qu'ils soient complètement neufs ne sont pas satisfaisants et manquent de réelle prise en compte des cyclistes.

Ce point a été reconnu et notre analyse appréciée. Nous avons proposé que les agents des services techniques de la ville de Saumur soient sensibilisés aux aménagements de voiries dédiées aux cyclistes via une formation spécifique, mais cette possibilité n'a pas été retenue semble-t-il pour le moment.

M. MICHEAUD (Vice-président chargé de l'environnement, la transition énergétique et les mobilités) a exprimé le souhait de développer les mobilités à vélo sur l'ensemble de la communauté d'agglomération dont la ville de Saumur est une zone pilote :

- des sas vélo ont été mis en place aux feux,
- des rues prochainement repeintes verront la largeur de la voirie dédiée aux automobilistes limitée à 5 m ; pour élargir les bandes cyclables,
- le giratoire du Pont Fouchard, sera aménagé pour sécuriser la traversée des cyclistes,
- plus généralement l'axe Nord Sud sera aménagé pour les cyclistes

Dans cette continuité, M. GOULET (maire de Saumur et Président de Saumur Val de Loire) a acté à plusieurs reprises le fait de consulter l'association (à minima pour la ville de Saumur) lors des différents travaux de voirie à venir. Cette consultation serait faite le plus en amont possible.

Pour l'ensemble de la communauté d'agglomération, Mme JAUNAUULT, chargée de mission mobilité, nous accompagnera ; mais c'est bien chaque ville qui décidera in-fine des aménagements de voirie.

A nous d'être présents sur l'ensemble du territoire ; nous sommes prêts à accueillir de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient s'investir !

Les élus reconnaissent qu'il y a beaucoup de travail à faire, notamment pour accéder aux zones commerciales et circuler entre les villes de l'agglomération. Selon eux, les budgets sont limités et le Schéma Directeur Cyclable est encore très récent.

Jusqu'à présent nous avons un accès très restreint aux informations, et en même temps que les citoyen-nes, lors de la communication publique.

Avec l'aval de M. GOULET nous allons pouvoir travailler activement sur Saumur et très bientôt sur l'ensemble de la communauté d'agglomération.

Ce fût donc une rencontre très positive pour nous !

Partager cet article :